



**Question orale de la Députée Kattrin JADIN  
à Monsieur Didier REYNDERS, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires  
Étrangères, concernant la possible levée de l'embargo de l'ONU sur les ventes  
d'armes à la Libye  
- déposée le 17 mai 2016 -**

Monsieur le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères,

Près de deux mois après sa prise en fonction à Tripoli en mars 2016, le gouvernement d'Union nationale peine à asseoir son autorité sur le territoire libyen, et doit notamment faire face aux initiatives rivales du gouvernement parallèle dirigé par le général Khalifa Haftar, basé dans l'est du pays. L'organisation État islamique a également profité du chaos dans lequel est plongé la Libye pour s'implanter dans la région et y accroître sa zone d'influence

Face à cette situation, plusieurs grandes puissances occidentales ont dernièrement signé une déclaration, dans laquelle elles stipulent notamment « soutenir » les efforts du nouvel exécutif de Tripoli, proposent de lever l'embargo sur les ventes d'armes à destination de la Libye et se sont dit prêts à répondre aux demandes du gouvernement afin d'entraîner et d'équiper les forces régulières autorisées du pays.

Monsieur le Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Quelle est la position de la Belgique sur la possibilité d'une levée de l'embargo sur la livraison et la vente d'armes à destination de la Libye ?
- La Belgique est-elle à ce stade favorable, à une intervention de la communauté internationale en termes logistiques, d'armement et de formation militaire, à l'égard des troupes régulières libyennes qui répondent au gouvernement d'Union nationale ?
- Dans l'affirmative, vous est-il déjà possible de m'informer plus en détail des ressources logistiques, militaires et économiques que nous sommes prêt à déployer dans l'hypothèse d'une éventuelle participation de notre pays à un soutien renforcé du gouvernement libyen d'Union nationale ?

Je vous remercie, Monsieur le Vice-Premier Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

**Kattrin JADIN**

**Didier Reynders, ministre:**

Madame Jadin, la Conférence ministérielle sur la Libye coprésidée par les ministres des Affaires étrangères italiens et les États-Unis s'est tenue le 16 mai à Vienne. Elle réunissait le premier ministre libyen Fayed el-Sarraj et des membres du Conseil présidentiel libyen, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies et plus 20 pays et organisations internationales, dont l'Union européenne.

Elle a permis à la communauté internationale de réaffirmer son soutien au premier ministre libyen et au processus de réconciliation nationale conformément à l'accord de Skhirat.

Dans ce contexte, la Conférence ministérielle a également exprimé son soutien aux intentions du gouvernement libyen d'union nationale de saisir le comité des Nations unies sur les sanctions contre la Libye afin de lui soumettre des demandes d'exemption appropriées à l'embargo sur les armes, dans le cadre de la lutte contre Daech et d'autres groupes terroristes désignés par les Nations unies, tout en respectant et en renforçant l'embargo sur les armes existant.

La Belgique a toujours soutenu l'embargo sur la vente d'armes à la Libye. Elle soutient aujourd'hui le renforcement du gouvernement libyen en vue de remettre en place les institutions du pays, y compris une seule armée nationale. Ceci permettra également au gouvernement de lutter contre Daech et les groupes terroristes désignés par les Nations unies.

La Belgique continue à soutenir les activités de l'Union européenne en Méditerranée (l'opération Sophia dont je viens de parler et EUBAM en Libye). En ce moment, ces activités visent respectivement à démanteler les réseaux de passeurs de migrants et à renforcer la gestion des frontières libyennes. Dans la perspective de son soutien aux efforts du gouvernement d'Union nationale en Libye, la Belgique continue d'examiner et de suivre avec attention l'élaboration d'interventions supplémentaires. Une intervention de la communauté internationale nécessitera avant tout une demande du gouvernement libyen d'union nationale ainsi qu'un cadre juridique approprié et doit s'inscrire dans une stratégie plus globale de réactions. Mais la protection des frontières est un point particulièrement important aujourd'hui quand on voit les risques qu'un certain nombre de groupes armés – terroristes en particulier - sont prêts à faire courir à la Tunisie. On l'a encore constaté dernièrement.

En ce qui concerne votre question au sujet des ressources logistiques, militaires et économiques que nous sommes prêts à déployer dans une éventuelle opération, la question n'est pas à l'ordre du jour, pour l'instant. Mais on peut toujours essayer.